

Madrid, 10 mars. Les députés radicaux Andalous ont décidé de provoquer une réunion des députés de leur province pour proposer l'organisation de l'Andalousie comme état fédéral, sur les bases de la liberté du commerce, et de la déclaration comme ports francs des ports de l'Andalousie. Un centre révolutionnaire fédéral s'est formé à Madrid.

Le conseil des ministres a décidé que pendant l'absence de M. Figueras, M. Puy Margall serait chargé de la présidence du pouvoir exécutif.

Les manœuvres des irréconciliables, qui cherchaient à entraîner les soldats sont restées sans résultats.

Marseille, 10 mars. On mande de Rome, 10 mars, matin: Le Pape a reçu les délégués du comité central de l'Union catholique italienne, résidant à Florence, lesquels lui ont soumis un projet de pèlerinage à Assise, dans le but d'honorer un des principaux fondateurs des ordres religieux, au moment où le parlement italien prépare la destruction des corporations catholiques. Sa Sainteté a donné son approbation à ce projet, en exprimant l'espoir que cette démonstration légitimerait le triomphe de l'Eglise. Le pèlerinage à Assise s'effectuera incessamment.

Berlin, 10 mars. L'ordre du jour appelle la délibération préliminaire sur le projet de loi concernant les modifications à introduire dans les articles 15 et 18 de la constitution relatifs aux rapports entre l'Etat et l'Eglise.

M. de Zedlitz émet l'avis que le projet de loi est une preuve manifeste des progrès du libéralisme.

Le prince de Bismark, répondant au préopinant, dit que les progrès du libéralisme sont indubitables, et qu'ils sont la conséquence de la désorganisation du parti conservateur. Il ajoute que la conviction qu'il n'existe plus un parti conservateur de quelque importance n'a pas peu contribué à l'éloignement de la présidence du ministère. M. de Bismark déclare ensuite que la question qui s'agit n'est pas une question confessionnelle mais une question politique. C'est la lutte entre la royauté et le clergé. La papauté a toujours été une puissance politique. Mais dans un état temporel, la suprématie et la présence appartiennent de droit à l'Etat. Les articles 15 et 18 de la constitution ont dû leur origine à la nécessité d'un compromis entre les amis de l'ordre et l'Eglise, de l'appui de laquelle ils ne voulaient pas se passer; ce *modus vivendi* ne pouvait être de longue durée.

Lorsque fut terminée la guerre contre la France, le gouvernement était très-disposé à s'entendre avec le Pape. Les assertions contraires qui se sont produites sur ce point, au sein de la Chambre des députés, sont complètement inexacts. Si l'on songe aux dispositions peu favorables de l'Italie, pendant la guerre française, on conviendrait qu'il y avait grandement lieu de s'étonner de l'agitation catholique qui suivit la fin de la guerre. L'organisation compacte et solide du parti catholique a appelé l'attention sur le danger redoutable qui menaçait l'Etat de ce côté. Le devoir du gouvernement était de protéger l'Etat.

Le gouvernement s'est vu contraint à dénoncer le compromis résultant des articles 15 et 18 de la Constitution et à chercher un nouveau *modus vivendi*.

Le ministre ne veut ni ne peut gouverner plus longtemps avec le compromis existant. M. de Bismark demande donc l'appui de la Chambre des Seigneurs contre le parti qui s'applique à miner l'autorité du gouvernement. Il conclut en exprimant l'espoir que la majorité de la Chambre des Seigneurs ne refusera pas l'appui qu'il sollicite.

Londres, 11 mars. Chambre des communes. — Discussion du bill sur l'université d'Irlande. MM. V. Harcourt, Miall, Corrigan, appuyent le bill en principe, quoiqu'il n'en approuvent pas les détails. MM. Smith, Blennerhassett, Conolly, Bentinck, Mannors, Osborne, le combattent. M. Cardwell, ministre de la guerre, le défend. La discussion est ajournée à ce soir, mardi.

Bruxelles, 10 mars. L'Indépendance belge publie une lettre de M. Philippart qui, au nom des bassins hobilliers et de la compagnie du Luxembourg, avait conclu avec le gouvernement une convention pour le rachat du chemin de Luxembourg par l'Etat. Dans sa lettre, M. Philippart dit qu'en présence de l'opposition que la convention rencontre à la Chambre, il dégage le ministre de sa signature. M. Philippart ajoute: «le chemin de fer du Luxembourg continuera l'exploitation lui-même. On vous a mis en demeure, dit-il, de scinder le projet et de racheter seulement le Luxembourg et de me faire exécuter, à mes risques, le réseau Forcadet et celui de Taminet à la Meuse. J'y consens.»

La Chambre des représentants, n'étant pas en nombre, n'a pas siégé aujourd'hui.

Stuttgart, 10 mars. La reine mère est morte ce soir à 5 heures.

Posen, 10 mars. L'Ostpreussische Post (La Poste de la Prusse orientale) apprend qu'il sera procédé conformément aux dispositions du Code pénal allemand contre Mgr Ledochowski, archevêque de Posen, à raison de la dernière circulaire concernant l'usage de la langue polonaise dans l'enseignement religieux.

Variétés.

LE FILLEUL DE BEAUMARCHAIS

VII — (Suite)
Le bonheur auquel Pierre aspirait lui semblait si haut, il s'était cru si longtemps incapable de l'atteindre, qu'un rien, un geste, un mot dit au hasard, un nuage passant sur ce frais visage, le replongeaient dans toutes ses angoisses. De ses airs de duchesse en miniature, de ses supériorités de naissance qui l'avaient si souvent effrayé et désolé, Jeanne ne gardait qu'une nuance de dignité naturelle qui ne déplaçait pas à Pierre, mais qui l'intimidait. Dans ses moments de trouble et de pessimisme, il prenait cette dignité pour de la froideur. Lorsque le docteur ou Geneviève cherchait à le rassurer: «Je vous dis qu'elle ne m'aime pas, répliquait-il, comme je voudrais être aimé. Elle m'aime d'amitié, par tendresse pour vous, pour ne pas vous affliger... rien de plus... Ah! c'est que je l'aime trop que qu'elle puisse jamais me rendre ce que je lui donne!» Mais bientôt Jeanne arrivait, elle lui tendait la main, lui disait quelque douce parole, et Pierre était consolé.

Ces jours de soleil se prolongèrent jusqu'en janvier 1864. Vers cette époque, Pierre et Jeanne eurent, à quelques semaines d'intervalle, un double sujet d'inquiétude. Geneviève, dont la santé n'avait jamais été bien forte, se plaignit d'abord d'un peu de lassitude; puis survinrent de légers accès de fièvre et de pénibles insomnies. Le docteur lui tâta le pouls, ordonna des potions anodines, rassura ses enfants, lui recommanda surtout d'éviter les émotions trop vives, conseil plus facile à donner qu'à pratiquer. Il constata à plusieurs reprises — pour me servir de la formule proverbiale — que la larme usait le fourreau, et un soir il dit à Jeanne, avec une intention marquée: — O ma chère demoiselle, ménagez bien le cœur de votre mère, sans quoi je ne réponds de rien!

Geneviève parut se rétablir, et ne garda de son indisposition passagère qu'un pâleur qui rendait encore plus touchante sa mélancolique figure. Ce qui manquait à sa convalescence, c'était justement ce repos d'esprit que M. Berval lui avait conseillé. Comment ne pas trembler à l'idée de ce que deviendrait Jeanne et Pierre, si elle n'était plus là?... Ils ne pourraient plus même demeurer ensemble, et le peu qu'elle leur laisserait ne suffirait pas à la faire vivre. Grâce à son égoïsme maternel, dont elle s'accusait, sans se en rendre capable d'en guérir, Pierre, qui approchait de sa vingtième année, n'avait pas d'état. M. Berval assurait bien qu'il avait admirablement profité de ses leçons, qu'il pourrait subir sans crainte tous les examens, et que le jour où il le voudrait, toutes les portes lui seraient ouvertes. Geneviève, si peu initiée qu'elle fut aux tristes rouages de la société — ancienne ou nouvelle — savait que les apprentissages sont durs, que les salles d'attente sont pleines, et que l'on a le temps de mourir de faim avant d'être surnuméraire.

Elle comptait, il est vrai, sur l'affection toujours croissante de M. Berval pour ses enfants et pour elle; mais le docteur était presque septuagénaire. Déjà sa démarche s'alourdisait; il s'essouffait aisément, et son visage amaigri avait une expression de fatigue et de malaise. D'ailleurs, ayant de savoir que Dieu accorderait à sa vieillesse une famille adoptive, il avait, suivant un usage assez explicable chez les vieux garçons, placé sa modeste fortune en rentes viagères. Et puis, ne lui restait-il pas des parents qui auraient droit à son héritage? Geneviève ne le lui avait jamais demandé; toute question d'argent répugnait à son âme délicate. Sa véritable inquiétude, c'était l'âge du bon docteur; c'était la possibilité d'un malheur qui priverait ses enfants de leur dernier soutien.

Hélas! elle put croire bientôt que ses craintes étaient des pressentiments. Un jour, le docteur ne vint pas; il fit dire qu'il était un peu souffrant, et qu'il demandait à ses chers élèves une petite visite. Un vieillard forcé de garder la chan bre par un glacial jour de hiver, il n'y avait rien de bien extraordinaire; et pourtant Geneviève et son fils tressaillèrent; Jeanne eut peine à retenir ses larmes. Tous trois avaient le cœur serré, comme à l'approche d'un malheur.

Il sortait à l'instant. Le docteur habitait le quartier de l'Observatoire. Février venait d'un voile de brume le jardin du Luxembourg. Les rares passants ressemblaient à des ombres. Les arbres de la grande allée estomaquaient dans le brouillard leur noire silhouette. Les objets extérieurs s'accordaient trop bien avec les impressions de tristesse. Nos amis trouvèrent M. Berval assis ou plutôt affaissé dans son grand fauteuil à la Voltaire, seul luxe de son appartement. Son visage traahissait une intime souffrance, mais rayonnait d'intelligence et de bonté. Il les reçut, le souleva sur les lèvres; la veille, leur dit-il, en traversant le Luxembourg, il avait éprouvé un refroidissement; pour tout le reste il épargnait à leur amitié les explications médicales. — Aujourd'hui, ajouta-t-il, je suis encore un peu trop fatigué pour que nous puissions causer tout à notre aise; revenez après-demain, il me semble que nous aurons bien des choses à nous dire!

(A suivre)
MOIS DE SAINT-JOSEPH, Composé de trois neuvaines et un triduum, pour tous les jours du mois de mars, par le R. P. Al. Lefèvre, de la Compagnie de Jésus. Librairie Alfred Reboux, rue Nain, 14

COMMERCE

Avis divers.
ANVERS, 10 mars. — Laines: Marché calme. On a seulement vendu aujourd'hui 10 balles laine en suint de Montevideo.

LONDRES, 8 mars 1873. — Laines. — Avis de M. Paul Pierrard, courtier. — Dans les derniers jours de cette semaine, la position de l'article s'est affermie aux ventes de laines coloniales. Plusieurs marques retirées des ventes précédentes ont trouvé preneurs à des prix plus fermes. Les mises à prix se font avec plus d'entrain sur tous les genres, si défectueux qu'ils soient. L'hésitation des détenteurs et des acheteurs semble disparaître, et les adjudications se font plus rapidement, presque sans retirer de bergeries.

Quoiqu'on ne puisse pas coter une augmentation générale, il est possible de signaler une amélioration pour certains genres d'Australie un peu défectueux, ainsi que pour les meilleurs suints fins et propres.

Les acheteurs de l'intérieur ont opéré avec plus de confiance, par suite des avis favorables des enchères de laines à Bristol, et de la fermeté des prix des fils à Bradford, quoique la cherté du combustible et celle des laines brutes restreignent les affaires. — L'exportation a rempli aussi un rôle important. Les acheteurs timorés, qui ont attendu une réaction plus sensible, et plusieurs retardataires arrivés dernièrement, se sont mis activement aux achats, en concurrence avec ceux qui continuaient des approvisionnements d'alimentation des machines. La France et l'Allemagne enlèvent maintenant leur proportion habituelle des lots adjugés.

Les laines de Port-Philippe supérieures, fines, blanches, soyeuses et propres pour chaîne, ont été abondantes cette semaine et se sont vendues avec entrain. L'Angleterre et l'Allemagne font une concurrence très-active sur ce genre dont la France avait été jusqu'à présent presque l'unique acquéreur.

Les agneaux de quelques marques extra, portent des traces de croisements consanguins, ou mal compris, très-préjudiciables à leur haute nature et à leur finesse. C'est ainsi que plusieurs bergeries renommées ont perdu ces précieuses qualités qui leur donnaient tant de valeur.

Parmi les Adeltales on suint, on a remarqué l'excellente nature de quelques marques qui rivalisent avec les bons Port-Philippe de moyenne finesse et obtiennent les mêmes prix. L'ensemble offert ces jours-ci est mieux poussé, mais moins propre que celui de la tonne précédente.

Les Sydney vendues étaient, en majeure partie, plus convenables pour la carder que pour le peigne. Quelques marques peignées, fines et extra-fines, propres et blanches, ont obtenu la parité des mêmes qualités de Port-Philippe.

Le concours des acheteurs anglais reste nombreux. Il est parti un bon nombre d'acheteurs français ayant fini leurs achats d'alimentation jus- qu'aux prochaines ventes.

Les catalogues ont compris jusqu'ici 104,000 balles. Il reste à offrir 25,000 b., jusqu'à la clôture samedi prochain.

Cours du change à la Bourse du 7 mars 1873:

Paris, courts jours, 25,35 à 25,40; trois mois, 25,70 à 25,75.

LONDRES, 10 mars. — Laines: Les enchères de laines sont stationnaires et prix sans changements.

BORDEAUX, 8 mars. — Laines: On a vendu 73 b. Buenos-Ayres de fr. 165 à 170.

HAVRE, 8 mars. — La semaine se termine avec des affaires peu animées pour les Cotons; les avis d'Amérique annoncent des recettes assez larges à la source. La consommation, qui opère à peu près seule, ne traite que de petits lots disponibles, aux cours établis. A livrer, il ne se fait absolument rien. En débarquement, l'on a réalisé 64 b. New-Orléans low middling, à fr. 122. Les ventes ont été à 1,090 b., y compris ces 64 b. en débarquement, et 364 b. Etats-Unis, disponibles. A terme, les affaires, sans être actives, ont retrouvé, cependant, un peu plus de mouvement aujourd'hui. Le low-middling N.-Orléans se cote fr. 116 à 115 50 sur le présent mois, et fr. 116 sur mai à juillet.

ALEXANDRIE, 2 mars. — Cotons: Les dépêches télégraphiques du marché de Liverpool continuant à signaler du calme, les spéculateurs n'ont pas été encouragés à opérer, de façon que nos transactions ont été limitées; les prix se sont soutenus parce que les détenteurs n'étaient pas disposés à faire des concessions, et nous pouvons citer en clôture de la semaine comme suit: Fair P. 380 à 390, fully fair P. 385 à 390, good fair P. 400 à 410, fully good fair 450 à 460. Les ventes de la semaine s'élevaient à environ 20,000 cantars dont 19 000 de P. 365 à 460, suivant mérite, et 1,000 cantars Gallini de P. 480 à 400. En livrable les opérations ont aussi été moins actives à des prix plus en hausse; les derniers se cotent pour fin courant et fin avril de tal. 18 1/2 à 18 3/4. Arrivages de l'intérieur, du 23 février au 1 mars: 33,000 cant., contre 18,000 cant. à la même époque de l'année passée. Stock actuel en cotons de particuliers et de primes: 314,000 cant., contre 260,000 cant. à la même époque de l'année passée.

AVIS MEDICAL.

M. Marie jeune, de maison MARIE frères, rue de l'Arbre-Sec, 44, à Paris, médecin inventeur du BANDAGE ELECTRO-MEDICAL, pour la guérison radicale des hernies et descentes et la contention des plus difficiles et volumineuses, a l'honneur de prévenir les personnes atteintes de ces maladies qu'il fera lui-même l'application de ses appareils à Roubaix, du dimanche 9 au jeudi 13 mars, de 11 heures à 5 heures, rue Blanchemaille, 9. — Il reçoit à Lille jusqu'au vendredi 7 mars, rue de Paris, 24. Les personnes qui l'honorèrent de leur confiance, peuvent compter sur un prompt succès et un soulagement immédiat. Ces bandages sont les seuls dont les nombreuses expériences faites par des médecins de la Faculté aient constaté les succès. Leur action électro-médicale contracte les nerfs, resserre les parties formant hernie, et, sans danger ni douleur, assure la guérison en peu de temps.

BUREAU DES POSTES DE ROUBAIX

HEURES DE LEVÉES DES BOITES.
Boîte du bureau: à 9 heures du matin pour les lignes de Calais, Anglet, Lille, Tourcoing, Tournai, — à 11 h. 50 du matin, pour Paris, Lille, Tourcoing, Belgique, — à 4 h. du soir, pour Lille, Valenciennes, Tourcoing, Gand, Courtrai, — à 5 h. 15 du soir, pour Paris et Equelines, — à 8 h. 50 du soir, pour Paris, Lille, Tourcoing, Anglet, Belgique.

BOITES SUPPLEMENTAIRES	LEVÉES				
	4hrs	5e	3e	4e	5e
Rue de l'Alouette	8 h 10	10 h 40	2 h 10	4 h 25	7 h 40
La Gare	8 h 15	10 h 45	2 h 15	4 h 30	7 h 45
Rue de Blanchemaille	8 h 25	10 h 55	2 h 25	4 h 40	7 h 55
Rue de Tourcoing	8 h 35	11 h 5	2 h 35	4 h 50	8 h 5
Rue Pellart	8 h 40	11 h 10	2 h 40	4 h 55	8 h 10
Rue des Lignes	8 h 50	11 h 20	2 h 50	5 h 05	8 h 20
Rue du Galon-d'Ess	8 h 10	10 h 40	2 h 10	4 h 25	7 h 40
Place de la Liberté	8 h 15	10 h 45	2 h 15	4 h 30	7 h 45
Place St-Elizabeth	8 h 35	11 h 5	2 h 35	4 h 50	8 h 5
Barque d'Or	8 h 45	11 h 15	2 h 45	4 h 55	8 h 15
Rue des Fabricants	8 h 50	11 h 20	2 h 50	5 h 05	8 h 20
Place de la Mairie	8 h 40	11 h 15	2 h 45	4 h 55	8 h 15

Les dimanches et jours fériés, la dernière levée des boîtes supplémentaires n'a pas lieu.

Une délibération du Conseil municipal en date du 6 février 1872, porte fixation d'un tarif de droits de voirie. Ce tarif, approuvé par le préfet le 20 mars 1872, a été rendu exécutoire à partir du 1^{er} mai 1872.

En voici un extrait:

OBJET DE LA DEMANDE	Salaires	Vues du droit	
		Percevoir	Droit
Authorisation de voirie...	...	droit fixe	1,00
Budgetonage ou lavage de façade de maison, construite depuis plus d'un an...	...	mètre carré	0,02
Bâtiments ou marais (1)...	...	surface couverte	1,00
Bats en bois (2)...	...	mètre courant	0,50
Charrettes à bras ou brouettes (3)...	...	ch. j. nuit ou tract.	0,15
Débris (4)...	...	chaque	0,05
Emplacement occupé par des matériaux (4)...	...	par jour	0,05
Embranchement pour conduites d'eau ou de gaz...	...	mètre courant	0,25
Enseigne en bande...	...	mètre courant	3,00
Etagage laissant au moins 2 mètres de trottoir...	...	mètre carré	0,10
Jaloux...	...	par jour	2,00
Lustrage ou transport en forme d'objets de ménage (4)...	...	au mètre carré	1,00
Marchandises et objets de toute nature (7)...	...	par jour ou fraction	0,10
Meuble en façade...	...	mètre courant	3,00
Mètre de façade à l'usage de commerce...	...	mètre carré	0,05
Prix lavage...	...	chaque par jour	2,00
Prix pour montage de poteaux...	...	chaque	3,00
Stores en sautoie...	...	chaque	3,00
Tables de 0,70 c. de côté, au plus, avec 4 chaînes au plus (4)...	...	chaque par mois	3,50
Tables, enseignes, attributs, reliés, cadres, etc. (4)...	...	chaque	3,00
Travaux occupés par les vendeurs...	...	mètre carré	0,20
Voiries situées sur la voie publique, le jour (1)...	...	par jour ou fraction	0,20
Voiries situées sur la voie publique, la nuit (1)...	...	par jour ou fraction	0,20

- (1) Ne peuvent excéder le trottoir.
- (2) Interdiction des rues au-dessous de 15 mètres.
- (3) Bâtiments situés dans les rues et espas en bottelles, liquors et fruits à l'eau de vie.
- (4) Ne pouvant dépasser ni le trottoir, ni 1 m. 50.
- (5) Sans finitions pour réparation.
- (6) 0,50 pour la grande voirie.
- (7) Sur les chaussées, places, trottoirs et autres emplacements.
- (8) En cas de démolition ou travaux sur la voie publique.
- (9) Sallant de 0,50 à 0,75 selon la largeur de la rue.
- (10) Autorisé sur des trottoirs d'au moins 2 mètres de largeur, au moins (11) Eclairage obligatoire.

Extrait du Tarif de l'Octroi DE ROUBAIX.

Vins en carrees et en bouteilles	l'hectolitre	3,50
Alcool pur contenu dans les eaux de vie et esprit en carrees, dans de vin et esprit en bouteilles, liquors et fruits à l'eau de vie	id.	10.
Bière de toute espèce et qualité et de toute provenance	id.	2,75
Vin ordinaire	d.	5,00
Huile de toute espèce et qualité et provenant de toutes substances excepté le dégras et l'huile de poisson non épurée	id.	3,00
Vianades de bœuf, vache, génisse, taureau, veau, mouton, brebis, agneau, et chèvre, abattus en ville, sortant de l'abattoir, ou venant de l'étranger	les 100 kilogrammes	8,00
Poisson frais, morue et stockfish exceptés	le kilogramme	0,25
Poisson frais	0,09 de la valeur vendue au détail	
Livres, lapins, et volailles de toute espèce et qualité	le kilogramme	0,10
Gibier à plumes de toute espèce et qualité	id.	2,00
Parcs de toute espèce	id.	0,50
Melons	id.	0,10
Amorces et œufs d'aquariums	id.	0,10
Prunes, figues, raisins, nargons et autres fruits secs	id.	0,05
Citrons, oranges et limons	id.	0,08
Charbons de terre et coke	l'hectolitre	0,15
Brasses de l'étranger	id.	0,15
Bois à brûler non carbonisés	le stère	1,00
Bâtiments, poutrelles, et racines à brûler	id.	0,50
Bois de toute autre espèce à brûler	id.	0,10
Fagots de toute espèce, boudoirs et fascines	id.	0,40
Gandres, canettes, piquets et ramures	le cent	0,50
Candelles importées	le kilog.	0,05
Gips et bougies en cire de toute espèce et qualité	id.	0,10
Bougies stéariques	id.	0,08
Bouteilles de verre et de grès	le cent	2,00
Demi-bouteilles de verre et de grès	le cent	1,00
Savons durs	les cent kil	5,00
Savons en pâte de toute autre espèce que les précédents	id.	1,50
Bouillons de légumes et toute espèce	le litog.	0,10

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE SUR VIE Auguste FERRON

Lille, 59, rue de Tournai, 59, Lille. Représentation de l'Assuré sans frais pour l'Assuré) pris toutes les Compagnies dans toutes les opérations d'Assurances: Polices, Renouvellements, Avenants, etc.

LE CONSEILLER DES FAMILLES, paraissant tous les mois, sous la direction de M^{lle} Adrienne Rogron. — Un an: 12 fr. — Bureaux: 63, rue des Saint-Pères.

Sommaire du numéro du 1^{er} mars: CAUSERIE, par Adrienne Rogron. — Légende, par Marie Jéna. — L'Enfance et la Jeunesse de Charles Dickens (suite), par A. Lembick. — Un roman dans une cave, souvenir du siège de Paris, par E. de Clussy. — Une visite à Andore (suite), par G. Aston. — Enigme historique. — Table alphabétique des matières. COURRIER: Calendrier.—Ephémérides.—Travaux et Modes.—Correspondance avec les abonnés. ANNEXES: 1 Plancher de broderies et travaux de fantaisie. — 1 Plancher de patrons au verso. — 1 Dessin de tapisserie sur la planche de patrons. — 1 Plancher colorié. — 1 Motrice d'orgue, par M. César Franck.

DENTS ET DENTIERES

PERFECTIONNES
facilitant la propreté et la mastication ne nécessitant aucune extraction de racine et se portant sans aucune douleur.

Succès garanti.
DENTS et DENTIERES, système Américain SANS RESSORTS
Spécialité pour la conservation des dents malades par la mastication.

HALLER-ADLER
DENTISTE
66, rue d'Angleterre, à LILLE

BOURSE DE PARIS

DU 10 MARS

VALEURS	Closure	Cl. précéd.	Hausse	Baisse
A TERME				
3 0/0	57,15	56,72	0,43	...
5 0/0 1871	89,50	88,90	0,60	...
5 0/0 1872	94,27	90,60	3,67	...
Foncier	812,50	805,00	7,50	...
Mobilier	425,00	421,25	3,75	...
Général	586,25	585,00	1,25	...
Est	526,25	527,50	1,25	...
Lyon	883,75	880,00	3,75	...
Midi	...	585,00
Nord	1007,50	1003,75	3,75	...
Orléans	861,25	862,50	1,25	...
Ouest
Gaz	730,00	725,00	5,00	...
Immobilier
Suez	391,25	380,00	11,25	...
Italian	65,70	65,70
Espagnol	450,00	452,50	2,50	...
Autriche	773,75	776,25	2,50	...
Lombard	438,75	437,50	1,25	...
Banque de Fr.	4390,00	4350,00	40,00	...
Banque de P. COMPTANT	1247,50	1241,25	6,25	...
3 0/0	57,15	56,70	0,45	...
5 0/0 1871 c.	89,45	88,80	0,65	...
5 0/0 1872	91,15	90,45	0,70	...
4 1/2	80,00	79,50	0,50	...
Morgan	516,25	516,25
Ville 1869	280,25	277,00	3,25	...
1871	253,50	252,00	1,50	...
Est	273,75	274,00	0,25	...
Lyon	279,00	279,50	0,50	...
Midi	274,00	275,00	1,00	...
Orléans	276,00	278,00	2,00	...
Orléans à Ch. à Rouen N.	223,50	235,00	11,50	...
à Sud	220,00	222,00	2,00	...
EN BANQUE	225,00	225,00
Espagne Int.	1911/16	1913/16	2/16	...
Esp. Ext. 1869	231/4	231/8	1/8	...
Esp. Ext. 1871	2215/16	223/4	3/16	...
Turc	55,15	55,12	0,03	...
60/0 Péruvien	761/8	761/4	1/8	...

BULLEIN FINANCIER

Bourse de Paris du 10 mars.

Nous